

## Quelle légitimité pour la chasse à la bécasse?

**Pour préserver les populations menacées de la bécasse des bois en Suisse, il faut des mesures ciblées pour améliorer son habitat forestier et une reconsidération de sa chasse par les services cantonaux compétents et les chasseurs – telle est la demande formulée par le Cercle ornithologique de Fribourg et la société Nos Oiseaux suite à une étude récente qui sera présentée en conférence le mercredi 3 décembre à Fribourg.**

Une étude sur l'écologie de la Bécasse des bois dans les Préalpes de Suisse occidentale a été publiée en mars de cette année dans la revue *Nos Oiseaux*. Le suivi de bécasses munies d'émetteurs radio a permis d'obtenir des informations extrêmement intéressantes sur le comportement de cette espèce aux moeurs très secrètes. La constatation que les bécasses demeurent dans leur domaine vital jusqu'à fin octobre, avant de quitter la Suisse pour aller passer l'hiver plus au sud, amène un élément nouveau dans la discussion à propos de la légitimité de la chasse à la bécasse, espèce figurant sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Suisse. La chasse qui actuellement s'ouvre le 16 septembre menace les bécasses nicheuses suisses, ce d'autant plus que nos oiseaux nicheurs migrent ensuite vers des lieux où la chasse se maintient plus tard que chez nous (France, Espagne, Portugal, ...) et où de nombreuses bécasses helvétiques sont tuées (informations obtenues par les oiseaux bagués). Jusqu'à présent, les autorités cantonales et fédérale justifiaient la période de chasse du 16 septembre au 14 décembre avec l'argument que les oiseaux tirés étaient des migrateurs de passage provenant de populations nordiques et orientales moins menacées. Dans le canton de Fribourg, la chasse à la Bécasse s'étale cette année du 1<sup>er</sup> octobre au 13 décembre.

*Le Cercle Ornithologique de Fribourg et Nos Oiseaux demandent aux cantons, à la Confédération et au milieu cynégétique de prendre connaissance de ces données nouvelles sur la biologie de nos bécasses indigènes et de les considérer avec tous les égards nécessaires pour assurer le maintien des populations suisses de bécasse des bois. La légitimité de la chasse à cette espèce menacée leur est ouvertement posée. De plus, la mise en oeuvre d'un plan d'action pour l'amélioration de l'habitat de la bécasse est vivement souhaité, ce d'autant plus que l'étude qui vient de paraître fournit à ce propos les éléments précis qui constituent la «forêt idéale» pour l'espèce.*

L'étude est directement téléchargeable sous  
<http://www.nosoiseaux.ch/pdf/files/news/Becasse-5007.pdf>

**Une conférence sur la Bécasse des bois, organisée par le Cercle ornithologique de Fribourg, sera donnée par François Estoppey, un des auteurs de cette étude, le mercredi 3 décembre à 20h15 au café du Jura à Fribourg. Plus d'informations sous [www.lecof.ch](http://www.lecof.ch).**

Contacts :

### **Cercle ornithologique de Fribourg**

[www.lecof.ch](http://www.lecof.ch)

Jérôme Gremaud

079 778 82 76

[jerome.gremaud@websud.ch](mailto:jerome.gremaud@websud.ch)

### **Nos Oiseaux, société romande pour l'étude et la protection des oiseaux**

[www.nosoiseaux.ch](http://www.nosoiseaux.ch)

Bertrand Posse

027 723 17 22

[bertrand.posse@nosoiseaux.ch](mailto:bertrand.posse@nosoiseaux.ch)

### **Pour les auteurs de l'étude :**

François Estoppey

024 466 66 26

[franest@bluewin.ch](mailto:franest@bluewin.ch)